



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
SUITE A UNE DEMANDE D'URBANISER POUR UN PROJET  
SITUE DANS UN ESPACE AGRICOLE**

***en vue de la consultation de la Commission Départementale  
de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers***

CONSTRUCTION OU INSTALLATION AGRICOLE  
ÉLÉMENTS JUSTIFIANT LA NÉCESSITÉ POUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

*(Document à joindre à la demande de permis de construire)*

D'une manière générale, les zones agricoles ou naturelles sont par définition **inconstructibles**.

Ce principe permet de limiter les extensions urbaines et le mitage et des espaces naturel et agricole et forestier. Des exceptions sont toutefois possibles pour permettre notamment l'activité agricole et la valorisation des ressources naturelles.

La construction d'un logement en zone agricole est une **dérogation** accordée par le Code de l'Urbanisme. La délivrance du permis de construire est subordonnée à la notion **d'activité agricole**.

**L'article L.311-1** du code rural stipule : *"que sont réputées agricoles toutes les activités correspondantes à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal, et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement du cycle, ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole, qui sont dans le prolongement de l'acte de production, ou qui ont pour support l'exploitation....(ces données figurent dans la doctrine CDPENAF).*

Afin d'éclairer les membres de la CDPENAF sur le lien entre ce qui concerne d'une part, le logement et la nécessité d'une présence permanente de l'agriculteur sur son exploitation et d'autre part, la construction de bâtiments agricoles, le demandeur doit fournir certaines informations en précisant les caractéristiques *de ces structures*, en cohérence avec les proportions et les stricts besoins de son exploitation agricole.

Dans le cadre de ses compétences, il est important pour la CDPENAF de veiller à ce que les bâtiments construits ou à construire soient bien nécessaires à l'activité agricole à titre principal, ou autre projet d'urbaniser en milieu naturel et forestier.

**Pour cela, la fiche de renseignements complémentaires ci-après dûment remplie par le demandeur**, devra être annexée à la demande de permis de construire. Elle permettra aux porteurs de projets de présenter dans leur globalité leur projet. La transmission de ces éléments facilitera la bonne compréhension et la prise de décision des membres de la Commission Départementale de la préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

**Localisation du projet de construction (Commune et lieu-dit) :**

.....

**1 – LE DEMANDEUR ET SON LIEN AVEC L'EXPLOITATION**

**1.a – Identification du demandeur :**

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

**1.b – Identification du propriétaire :**

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....





**3.c - Dans le cas de maison d'habitation**

Qu'est-ce qui justifie l'emplacement de la maison sur un espace agricole : .....

Causes du départ du logement actuel : .....

Existe t-il déjà un logement sur l'exploitation :  oui  non

**3.d – Dans le cas d'une composante photovoltaïque combinée avec l'activité agricole**

Puissance totale créée à l'occasion du projet : .....

Puissance déjà installée (éventuellement) : .....

Vente d'énergie :  oui  non

Le chiffre d'affaires moyen de l'exploitation sur les trois dernières années : .....

Le chiffre d'affaires prévisionnel du(des) nouveau(x) bâtiment(s) :

♦ en matière d'énergie : .....

♦ en matière agricole : .....

L'exploitant de l'installation photovoltaïque :

est-il le demandeur du permis de construire ou de la déclaration préalable ? .....

est-il l'exploitant ? .....

sera-t-il propriétaire du bâtiment ? .....

sera-t-il propriétaire de la parcelle portant le bâtiment ? .....

autres : .....

Type de contrat liant l'exploitant agricole et l'exploitant de l'installation photovoltaïque : .....

**3.e – Dans le cas d'une structure agri-touristique (gîtes)  
ou de découverte du milieu naturel / forestier**

Le pétitionnaire est-il agriculteur : .....

L'activité agricole est-elle prédominante par rapport à l'activité touristique : .....

Nombre d'unité agri-touristique : .....

Quelle est la distance entre le lieu d'habitation de l'exploitation agricole et les unités agri-touristiques : .....

<b>Cadre réservé à la commune (Facultatif)</b>	
<b>Sceau</b>	<b>Signature du Maire</b>